

## EDITORIAL

Madame, Mademoiselle,  
Monsieur,

Cette année 2006 qui se termine fut riche en projets pour notre commune. En effet, nous savons maintenant précisément de quels maux souffre notre église et sa remise en état demandera de longues années. L'étude de l'Architecte montre entre autre que cet édifice souffre d'un excès d'humidité tant par le sol que par les toitures.

Les orages violents de ces dernières années nous ont amenés à étudier un curage sérieux du Cudron dans sa partie traversant le bourg. Sachant que dans les prochaines années une étude hydraulique devra être réalisée afin de maîtriser les crues de la rivière. Cette étude n'est jamais que la conséquence d'une évolution de la climatologie et du réchauffement de la planète qui est lié en grande partie à l'activité humaine. Aussi nous devons nous adapter pour plus de sécurité à ces changements.

En ce début d'année 2007, permettez-moi au nom de toute l'équipe municipale de vous souhaiter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. En espérant vous rencontrer lors de notre traditionnelle galette des rois le Samedi 20 janvier 2007.

Le Maire Pascal Laroche

# LE SON DE MON CLOCHER

## N°7

### MAIRIE DE PARNES

19, rue Arthur Lefrançois - 60240 Parnes  
Téléphone : 03 44 49 91 14 – fax 03 44 47 91 83

Les horaires de permanence sont les : mardi de 17h30 à 19h30  
vendredi de 16h30 à 18h

## INFORMATIONS GENERALES

### - SECRETARIAT de Mairie :

Notre secrétaire de Mairie Madame Houpeau a souhaité nous quitter pour travailler auprès de la commune de Reilly. Qu'elle soit ici remerciée des 15 ans de bons et loyaux services au sein de notre municipalité. Elle est dès à présent remplacée par Madame Nathalie Mendes qui fait ses débuts de secrétariat de Mairie à Parnes. Votre indulgence est demandée pendant sa période de formation

### - EGLISE :

Courant juillet, Monsieur Algrin Architecte en Chef des Monuments Historiques nous a rendu son étude. Celle-ci fort bien faite est consultable en Mairie et laisse apparaître des travaux très importants de toiture, de consolidation des murs et d'assainissement.

En effet, si nous voulons à terme pouvoir rouvrir l'église à des fins culturelles et culturelles, l'étude fait apparaître un investissement d'environ 1,5 millions d'euros. Bien que largement subventionné, la part communale reste hors de portée du budget municipal. Aussi des financements extérieurs deviennent indispensables.

Pour ce faire tant l'Association des Amis de l'Eglise St Josse de Parnes que la municipalité s'efforcent de faire appel aux dons et aux mécénats.

En vue de la réalisation de travaux en 2008 une réunion aura lieu courant janvier avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, le Conservateur des Monuments Historiques de Picardie, le Président de l'Association des Amis de l'Eglise St Josse et la Mairie.

Pour terminer sur l'église nous avons eu la désagréable surprise contre toute attente d'être débouté par le tribunal administratif sur la procédure engagée à l'occasion du délitement des tuiles sur le bas-côté nord de l'église. A l'unanimité Le Conseil Municipal a décidé de faire appel de ce jugement. Affaire à suivre...

### **- CURAGE DU CUDRON :**

Il est envisagé courant 2007 un curage de la rivière du Monument aux morts au pont d'Aincourt. En effet le pont sous la D509 a proximité du monument aux morts est largement comblé de calcaire sur une épaisseur d'environ 70cm limitant d'autant le passage de l'eau. En aval de ce pont la rivière devra être curée et reprofilée. Pour l'ensemble de ces travaux estimé à 21169 euros TTC, l'Etat a bien voulu nous donner une subvention de 50%.

Le conseil général prendra à sa charge le curage du pont dont il est propriétaire. Pour le reste, une participation sera demandée aux riverains en fonction de leurs mètres linéaires de berge. Ce travail ne pourra être effectué qu'après une enquête publique réalisée courant février 2007.

A cette occasion vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble du dossier

### **- ORDURES MENAGERES :**

Une modification du ramassage est intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2007, en effet à partir de cette date les ordures ménagères et alternativement les bacs bleus et les bacs jaunes seront ramassés tous les mercredis.

De plus 2 dates sont à mémoriser :

**Le mardi 3 avril**

**Le mardi 2 octobre**

**Pour la collecte des encombrants**

Un calendrier précisant l'ensemble de ces informations vous a été distribué, si par ailleurs vous aviez été oublié, n'hésitez pas à venir en mairie pour vous procurer un exemplaire.

### **- FERMETURE DE LA TRESORERIE DE TRIE-CHATEAU :**

A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2007**, vous devrez vous adresser à la **trésorerie de CHAUMONT- EN -VEXIN 1, Passage de la Troësne. Tel : 03.44.49.00.97 fax : 03.44.49.17.52**

Horaires d'ouverture au public :

**Lundi à jeudi : 8h30 à 12h - 13h15 à 16h30**

**- SALF (Service Familial d'Aide au Logement)  
240, avenue Marcel Dassault 60002 BEAUVAIS CEDEX  
Tel : 03 44 06 15 03**

Cette structure créée par les professionnels du bâtiment est aujourd'hui chargée de reverser une partie de la collecte du 1% logement aux particuliers sous la forme de :

- « Pass-Travaux » : pour tous les travaux de rénovation dans leur résidence principale

- « Loca -Pass » : pour la prise en charge du dépôt de garantie en cas de location

En effet, tout propriétaire salarié du secteur privé, souhaitant faire effectuer dans sa résidence principale des travaux de rénovation, effectués par une entreprise, peut bénéficier de prêts très avantageux : le montant de celui-ci est plafonné à 8000 euros (9600 euros sous conditions de ressources remboursable en 10 ans au taux de 1,5% hors assurance (facultative) et sans frais de dossier.

### **- CALENDRIER DES ELECTIONS**

Election Présidentielle : **dimanche 22 avril** (1<sup>er</sup> tour)  
**dimanche 6 mai** (2<sup>ème</sup> tour)

Elections Législatives : **dimanche 10 juin** (1<sup>er</sup> tour)  
**dimanche 17 juin** (2<sup>ème</sup> tour)